ALLÈGEMENT DE LA FORMATION SST

Objectifs

Ce programme a pour objectif de donner aux salariés les connaissances nécessaires à l'intérêt de la prévention des risques professionnels et d'apprendre les gestes de premiers secours pour porter secours à toute victime d'un accident ou d'un malaise en attendant l'arrivée des secours organisés, dans le cadre de l'entreprise et sous la responsabilité du chef d'établissement.

Méthode et Matériel pédagogique

Matériel pédagogique indiqué par l'INRS dans le document de référence SST : Plan d'intervention + pictogrammes

- Utilisation de défibrillateurs automatisé externe de formation et accessoires
- Divers matériels pour la réalisation des simulations
- Lot de mannequins RCP (adulte, enfant, nourrisson) avec dispositifs de protection
- Allègement de formation défini contractuellement avec le stagiaire porté sur des compétences clairement identifiées, déjà détenues par le stagiaire

Moyens d'encadrement

Formateur(trice) SST à jour certifié(é) par le réseau Assurance maladie / INRS, respectant les modalités définies dans le document de référence du dispositif SST.

Évaluations & Attestation des compétences

Seuls les candidats ayant complété la formation et réussi les épreuves certificatives peuvent obtenir le certificat SST. Les évaluations, réalisées tout au long de la formation, couvrent les compétences des domaines 1 à 8. Elles sont assurées par un formateur certifié, et des attestations de présence et de compétences sont remises à la fin de la formation.

1 jour - 7 heures

INTER-ENTREPRISE & INTA-ENTREPRISE
France Métropolitaine

De 4 à 10 Stagiaires maximum
Individualisation : oui

Public : personnel souhaitant exercer la fonction de SST dans son établissement

Pré-requis : compte tenu de l'équivalence AFGSU/PSC1 (arrêté du 23 août 2019) et PSE1/PSC1 (arrêté du 24 août 2007), les titulaires du l'AFGSU (niveau 1 ou niveau 2) et les titulaires du PSE1 (ou par extension du PSE2) peuvent prétendre à suivre un allégement de formation pour devenir SST dans les conditions énoncées dans ce programme.

Actualisation des compétences : **tous les 2 ans (7 heures)**

Délivrance du certificat SST à l'issue de la formation, sous réserve de réussite aux épreuves certificatives

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à contacter notre référent handicap : ref.handicap@ed5.fr

4,93/5
★★★★★

Programme de la Formation

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- Intérêt de la prévention des risques professionnels
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention
- Conduite à tenir en cas d'accident
- Protéger de façon adaptée
- Alerter ou faire alerter les secours
- Adapter les gestes de premiers secours à l'état de la victime
- Suppression du danger ou dégagement d'urgence de la victime
- Favorisant l'arrivée de secours adapté au plus près de la victime
- Organisation des secours dans l'entreprise
- Organisation des secours publics
- Secourir la victime de manière appropriée
- Examiner la victime
- Reconnaître et apprécier les signes d'une détresse vitale
- Conduite à tenir face à certains types de saignements abondants ; Étouffement ; Arrêt cardiaque ; Inconscience ; Plaie ; Brûlure

Le + ED5

- Habilitation pour les formations SSCT & Économique des Membres élus du CSE
- Enregistré en qualité IPRP
- Équipe pédagogique sélectionnée et expérimentée
- Pré-diagnostic avec plan d'actions offert
- Formations personnalisées adaptées aux besoins des entreprises

ED5
CONSEIL & ORGANISME DE FORMATION

Nous **contacter**

65 Rue du Moulin Vedel
30900 Nîmes

04 11 94 00 50

ww.ed5.fr

contact@ed5.fr

ED5 S.A.S au capital de 7470€ - **Siren** : 905 195 426 – **NDA** : 76300493030